TOME 2

Le CALCUL des COUTS de PRODUCTION par ACTIVITES

AVERTISSEMENT

Le présent Tome 2 "Coûts par Activité" du Guide de Comptabilité Analytique Hospitalière, applicable à partir de données 2012, annule et remplace le tome 2 des BOS diffusés depuis 1997. Il s'agit des éditions suivantes :

- BOS N° 97/2 bis
- BOS N° 2001/7 bis
- BOS N° 2003/1 bis
- BOS N° 2004/4 bis

SOMMAIRE
DU TOME 2

INTRODUCTION

Depuis, plus de 15 ans, la Base des Coûts par Activité (dite Base d'Angers) est une des composantes de la Comptabilité Analytique Hospitalière (CAH) qui a connu un fort développement depuis la mise en application de la tarification à l'activité (T2A).

Dans le cadre de ce mode de financement des hôpitaux (et ce qu'elle que soit leur activité), la CAH et plus particulièrement la Base d'Angers, est un outil indispensable de connaissance, de projection de ces coûts et de comparaison de ceux-ci avec une référence nationale (et catégorielle).

Le nouveau guide de CAH publié en 2012 a posé des bases fortes pour la rénovation des outils d'analyse de coût pour les établissements.
L'harmonisation des méthodes et leur convergence vers les règles de l'étude nationale de coûts à méthodologie commune (ENCC), favorisent l'utilisation des différentes analyses (RTC, Base d'Angers, ENCC) de manière coordonnée et complémentaire.

Ainsi le Coût par Activité, ciblé sur le champ logistique (administrative et médicale) et médico-technique, permet aux responsables de gestion de comprendre et d'analyser la structure de coût d'une trentaine d'activités couvrant environ 50 % des dépenses d'un établissement de santé.

De plus, ce détail de coût est mis en perspective avec les coûts moyens constatés sur l'échantillon complet et spécifique (type d'établissement identique).

Cette harmonisation des différentes méthodes de la CAH permet de limiter les retraitements pour les établissements. Toutefois quelques divergences existent entre le tronc commun et la Base d'Angers; elles sont donc décrites dans ce tome 2.

Le tome 2 "Base des coûts par activités" (dite Base d'Angers) signifie à la fois la mise à disposition aux établissements de coûts de références mais aussi d'un outil d'aide à la décision en matière de gestion interne des centres de coûts de fonctionnement des structures hospitalières et fournir des leviers d'action pour un pilotage stratégique des activités étudiées.

Le Guide de 2012 structure clairement le socle analytique, **B**alance **C**omptable **A**nalytique - charges et produits de l'établissement, **T**ableau **A**nalytique **C**ommun – charges et produits de l'établissement selon les règles de CAH. Cette présentation permet d'envisager des moyens renouvelés pour les restitutions annuelles.
Des outils d'intégrations automatisées des données des établissements pourraient ainsi être mis en place. Cela contribuerait à la fiabilisation et la qualité des résultats, et servirait les intérêts communs des tutelles et établissements de santé.

1. Définition de la méthode

Le calcul des coûts par activité (dite Base d'Angers) consiste à appréhender **les coûts de production** des différentes activités hospitalières de support décrites dans l'arbre analytique.

Base d'Angers : Calcul de Coût de Production d'une activité

Cette démarche ne prend tout son sens que dans la mesure où elle permet aussi à chaque hôpital de se comparer sur ces activités avec d'autres établissements. La pertinence des comparaisons repose dans ce cas sur l'homogénéité stricte des affectations de charges et sur la disponibilité effective d'unités d'œuvre fiables.

On dispose ainsi de coûts par activité qui permettent à l'établissement de se comparer dans l'espace et qui viennent utilement compléter les analyses menées sur les centres de responsabilité, sur le coût des séjours ou les Comptes de résultats analytiques.

L'outil de base est une Fiche Normalisée d'Analyse des Ecarts adaptée à chacune des activités suivies. Grâce à l'homogénéité des règles d'affectation des charges et de prise en compte des unités d'œuvre ainsi que de la déduction de certains produits, il est possible de comparer **les coûts de production** d'une unité d'œuvre avec des coûts de référence nationaux, calculés sur un échantillon toute catégorie d'établissements et un échantillon catégoriel d'établissements, et de mieux apprécier la situation économique de l'hôpital.

La démarche proposée est comparative, en aucun cas normative. Elle cherche à susciter des questions sur la gestion de certaines activités hospitalières transversales et doit toujours être complétée par des informations propres à l'établissement qui procède à l'analyse de ses résultats.

Plus de trente fiches de coûts par activité sont ainsi disponibles et peuvent couvrir jusqu'à 50% des dépenses d'un établissement de santé. Elles sont établies au niveau de l'entité juridique, regroupant ainsi tous les champs d'activité (MCO, SSR, Psy…) et tous les comptes de résultats (CRP, CRA) hors DNA.

L'adhésion a cette Base de données est gratuite et n'a pas de caractère obligatoire.

2. Activités étudiées dans la Base

Le découpage des activités est réalisé sur la base de l'arbre analytique des SA présenté dans le tronc commun du Guide. Le niveau du découpage retenu reste généralement celui de l'activité de niveau 2. Cependant, il a été choisi de scinder un certain nombre des activités de Gestion Générale, Logistiques ou Médico-techniques qui paraissaient trop hétérogènes pour donner une information pertinente.
Donc certaines activités suivies sont de niveau 3 ou 4.

Exemple :

Fonction : 931 Gestion Générale et Logistique

931.1 - Gestion Générale et Autre Logistique

931.11 – Services administratifs à caractère général
- 931.111 – Direction Générale
- 931.112 – Finances-Comptabilité
- 931.113 – Gestion Economique

931.12 – Services administratifs liés au personnel
931.13 – Accueil et gestion des malades

Le tableau suivant donne les correspondances entre les activités, les numéros de comptes de Sections d'Analyse et les niveaux de regroupement, ainsi que les unités d'œuvre.

Il est à noter que 30 activités (et 4 sous-activités d'une activité principale) sont traitées dans le cadre de la Base d'Angers. Progressivement, d'autres activités pourront être ajoutées.

A la lecture des tableaux ci-dessous, on constatera que la Base d'Angers traite les fonctions Logistique et Gestion Générale (LGG), Médico-Techniques, Mixtes et de Logistique Médicale.

Avertissement :
Comme toutes les activités ne sont pas couvertes, il est impossible de procéder au recollement avec le Compte Administratif Retraité. Ce constat ne constitue pas un obstacle dans la mesure où la démarche est exclusivement interne, de même que l'usage des éléments de comparaison.

Base d'Angers : peut couvrir jusqu'à 50% des dépenses de l'établissement.

La fonction LOGISTIQUE ET GESTION GENERALE (en 931)

SALGG		Niveau de la SA	Unité d'œuvre (Définition plus précise dans les fiches de saisie)
931.111	Direction générale	Niveau 4	K€ Charges incorporables
931.112	Finances – comptabilité	Niveau 4	K€ du Budget total ET/OU Nombre de mandats
931.113	Gestion économique	Niveau 4	K€ Sections d'exploitations
931.12	Services administratifs liés au personnel	Niveau 3	Effectifs moyens annuels (en personnes physiques) Et/ou ETPR
931.13	Accueil et gestion des malades	Niveau 3	Nombre de dossiers créés
931.14	Direction des Systèmes d'Information	Niveau 3	Nombre de moyens mis à disposition des utilisateurs
931.15	Département d'information médicale	Niveau 3	Nombre de résumés PMSI
931.165.1 +931.165.2	Transport de Personnel + Transport de Biens	Niveau 5	Nombre de Km ET/OU Nombre de points livrés
931.166	Garage	Niveau 4	Nombre de Km ET/OU K€ Actif Brut Immobilisé
931.172	Transport motorisé (ambulance...) des patients	Niveau 4	Nombre de Km ET/OU Nombre de courses
931.165.1+931.165.2 +931.166+931.172	Transport motorisé (Personnel, Biens et Patients) + Garage	Niveaux 4 et 5	Nombre de Km ET/OU Nombre de points livrés
931.18 (hors 931.183)	Entretien et maintenance (hors entretien des jardins)	Niveau 3	M² Bâtis (SHOB) ET/OU K€ Actif Brut des Bâtiments
931.183	Entretien des jardins	Niveau 4	M² d'espace vert
931.3 (hors 931.34)	Restauration hors biberonnerie	Niveau 2	Nombre de repas
931.31	Cuisine (préparation)	Niveau 3	Nombre de repas
931.4	Blanchisserie	Niveau 2	Kg de linge à laver

La fonction MEDICO-TECHNIQUE (en 932)

SAMT		Niveau de la SA	Unité d'œuvre (Définition plus précise dans les fiches de saisie)
932.1	Urgences médico-chirurgicales	Niveau 2	Nombre de Passages
932.2	SMUR	Niveau 2	Nombre de ½ heures
932.3 (hors 932.32)	Laboratoires d'analyses médicales biologiques (hors Labo d'Anatomie-pathologie)	Niveau 2	Nombre de B + BHN
932.32	Labo d'Anatomie-pathologie	Niveau 4	Nombre d'ICR issus des P et PHN
932.4 (sauf 932.43)	Blocs opératoires (hors Bloc Gynéco-obstétrical)	Niveau 2	Nombre d'ICR
932.43	Bloc Gynéco-Obstétrical	Niveau 3	Nombre d'ICR
932.5 (hors 932.53)	Imagerie (hors Médecine nucléaire in vivo)	Niveau 2	Nombre d'ICR
932.53	Médecine nucléaire (in vivo)	Niveau 3	Nombre d'ICR
932.6	Anesthésiologie	Niveau 2	Nombre d'ICR
932.7	Réadaptation et Rééducation	Niveau 2	Nombre d'AMK
932.8	Explorations fonctionnelles	Niveau 2	Nombre d'ICR

La fonction MIXTE (en 933)

SAMX		Niveau de la SA	Unité d'œuvre (Définition plus précise dans les fiches de saisie)
933.1	Dialyse	Niveau 2	Nombre de séances Et/ou Nombre d'ICR
933.2	Radiothérapie	Niveau 2	Nombre de séances ET/OU Nombre d'ICR

La fonction LOGISTIQUE MEDICALE (en 936)

SALM		Niveau de la SA	Unité d'œuvre (Définition plus précise dans les fiches de saisie)
936.1	Pharmacie	Niveau 2	K€ de dépenses de Groupe 2 gérées par la Pharmacie Et/ou Nbre de lignes de dispensation
936.2	Stérilisation	Niveau 2	M3 stérilisés (à partir des paniers normalisés 600*300*300) Et/ou Nombre d'équivalent boîte-jour
936.3	SAMU	Niveau 2	Nombre d'affaires
936.4	Génie Biomédical	Niveau 2	K€ d'Actif Brut biomédical Et/ou Nombre de ½ heures d'intervention

La fonction FORMATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE (en 937)

SAFER		Niveau de la SA	Unité d'œuvre (Définition plus précise dans les fiches de saisie)
937.1	Ecoles et Centre de Formation	Niveau 2	Nombre d'élèves

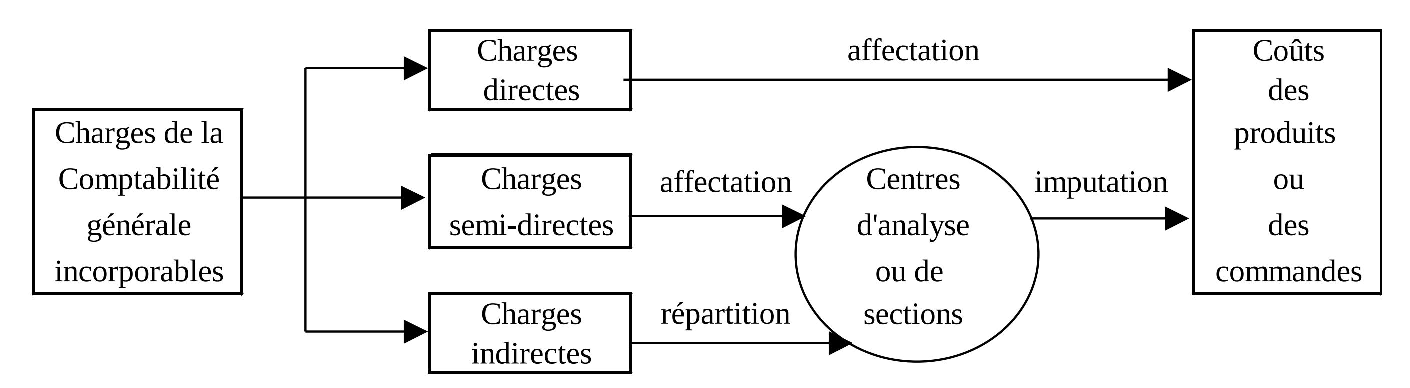
La définition exacte des différentes Unités d'œuvre se trouve dans les fiches de saisie concernée.

En fonction des évolutions du monde hospitalier, les unités d'œuvre sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées.
D'autres fiches médico-techniques, de logistique médicale ou de gestion générale et logistique viendront encore compléter cette liste d'activités étudiées.

3. Charges directes, charges supplétives, charges induites et Produits déductibles

Les charges concernent l'activité dans son ensemble (soit l'entité juridique) quel que soit le nombre de sites sur laquelle elle est exercée. En outre, il est procédé à une consolidation préalable des budgets annexes en conformité avec les indications prévues au tome 1 du guide méthodologique.

Pour chaque activité, les charges ou produits déductibles sont reportées sur une fiche de saisie.



Une règle commune d'affectation aux différentes méthodes de la CAH a été trouvé pour 80% des comptes et est présentée dans le Tronc commun. Pour les 20% restant (soit une cinquantaine de comptes), chaque axe de la CAH définit ses propres affectations. C'est pourquoi vous trouverez, dans ce Guide de la Base d'Angers, un tableau (page ??), reprécisant sous forme synthétique, les affectations des charges aux sections d'analyses étudiées dans la Base d'Angers, que celles-ci soient de niveau 2, 3 ou 4.
Ces imputations ne sont en rien contradictoires avec celles du troc commun.

Les comptes de charges utilisés sont les comptes d'achats (compte 6). Il ne faudra donc pas oublier de tenir compte des stocks (+ ou – compte 603).

3.1 Les charges directes

Le principe général consiste à affecter la charge, sans omission ni double affectation, à la section d'analyse consommatrice via les unités fonctionnelles (UF).

Ce sont donc les charges directement imputables à la section d'analyse permettant de produire une activité. Ces charges, selon la nature de l'activité, sont des charges de personnel, des charges à caractère médical, des charges à caractère hôtelier et général et des charges à caractère financier (amortissement).

3.2 Les charges supplétives

Ce sont des charges qui, dans le tronc commun, sont affectées directement à la section d'analyse clinique consommatrice. Hors, dans le cadre de la Base d'Angers, nous cherchons à calculer le coût de production des sections dites transversales c'est-à-dire consommées par le champ clinique.

Il est donc nécessaire, pour quelques comptes de les réaffecter aux sections d'origine, par nature (ex : comptes d'entretien ou de maintenance des matériels médicaux ou les comptes d'entretien ou de maintenance informatique).
Ces comptes font partis des 20% non harmonisés du fait des objectifs différents des outils de la CAH.

Le tableau ci-dessous répertorie ces comptes et leur imputation dans le cadre de la Base d'Angers.

Compte	Libellés	Titre	Imputation du compte
602.61	Carburants stockés des véhicules HAD	III	Doit être rajouté à "Transport motorisé des patients (hors SMUR)"
606.21	Carburants non stockés des véhicules HAD	III	Doit être rajouté à "Transport motorisé des patients (hors SMUR)"
611.11	Kinésithérapie	II	En totalité en Réadaptation- Rééducation
613.253	Locations mobilières à caractère non médical – Matériel de Transport (HAD)	III	Doit être rajouté à "Transport motorisé des patients (hors SMUR)"
615.151	Entretien et réparations - matériel et outillage médicaux	II	La totalité en Génie Biomédical
615.152	Entretien et réparations de matériel de transport	II	La Totalité en Garage
615.154	Entretien et réparations de matériel informatique	II	La totalité en Direction des Systèmes d'Information
615.161	Maintenance informatique à caractère médical	II	La totalité en Direction des Systèmes d'Information
615.162	Maintenance Matériel Médical	II	La totalité en Génie Biomédical
615.168	Maintenances – Autres	II	La totalité en Génie Biomédical
615.22	Entretien et réparations sur biens immobiliers	III	61522 (hors 615228) "Entretien-réparations sur biens immobiliers (Bâtiments-voix-réseaux)" en Entretien et Maintenance. 615228 "Entretien des espaces verts" en "Entretien des Jardins"
615.252	Entretien et réparations sur biens mobiliers – Matériel de transport	III	La totalité en Garage
615.253	Entretien et réparations sur biens mobiliers – Matériel et mobilier de bureau	III	La totalité en Entretien-Maintenance
628.3	Nettoyage à l'extérieur	III	La totalité en Services Hôteliers
651	Redevances pour concessions, brevets, licences…	III	La totalité en Direction des Systèmes d'Information
681.115	Concessions et droit similaire, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires…	IV	La totalité en Direction des Systèmes d'Information
681.128.1	Immobilisations générales, agencements, aménagements divers	IV	La totalité en Entretien-Maintenance
681.128.2	Matériel de Transport (véhicules des HAD)	IV	Doit être rajouté à "Transport motorisé des patients (hors SMUR)"
681.128.32	Matériel informatique	IV	La totalité en Direction des Systèmes d'Information
681.128.4	Mobilier	IV	La totalité en Entretien-Maintenance

3.3 Les charges induites

Les charges induites correspondent à des prestations produites par une activité donnée et consommées par une autre activité de l'Hôpital.

Les charges induites correspondent au fonctionnement et à l'utilisation du plateau technique et d'une partie de la Logistique Médicale par d'autres activités médico-techniques ou mixtes. Sont donc des charges induites, les activités suivantes :

- Génie Biomédical
- Anesthésiologie
- Stérilisation
- Laboratoires
- Blocs opératoires
- Imagerie

Pour calculer les charges induites relatives à l'utilisation de ces activités par une autre, il convient de disposer d'un résumé de la prestation d'une activité à une autre sous forme d'une unité d'œuvre.

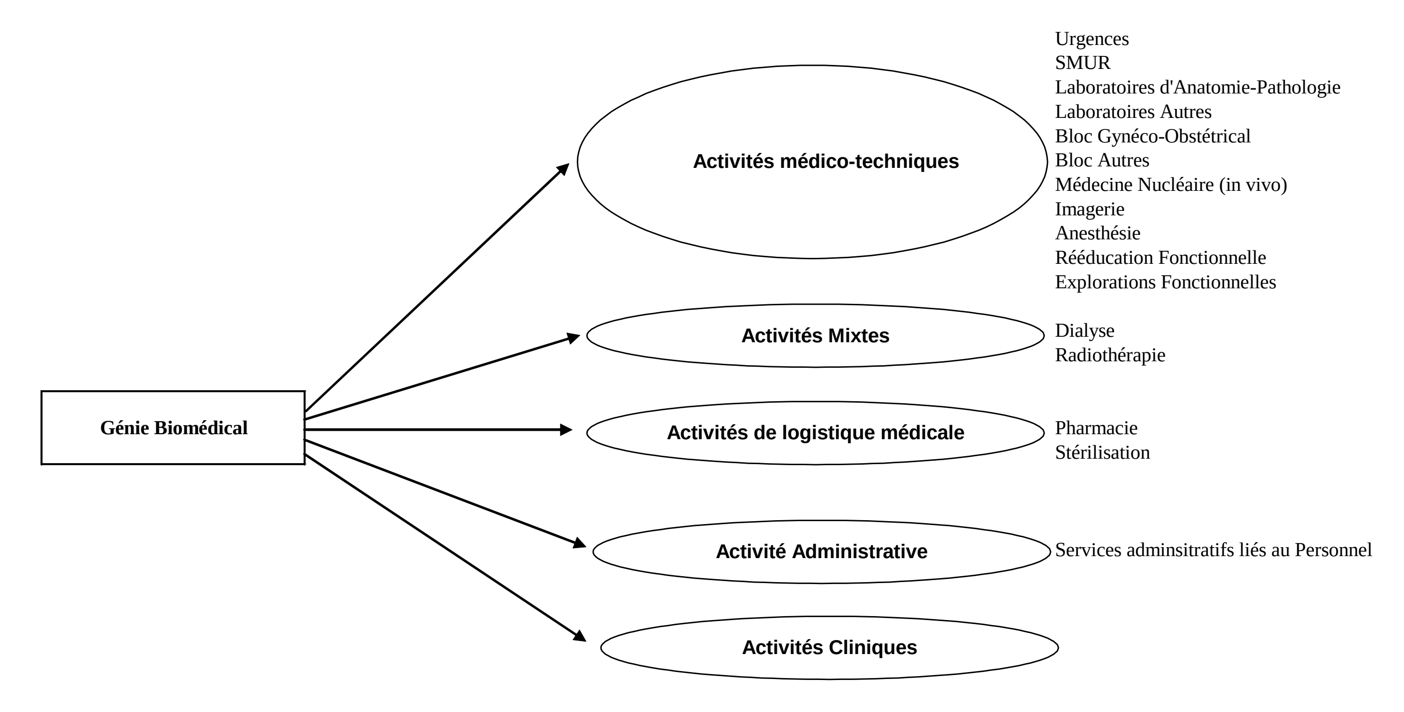
La répartition au coût réel sera privilégiée. On peut également utiliser les coûts pré-établis.

La logique du calcul des charges induites repose sur la consommation d'un nombre d'unités d'œuvre; cette unité d'œuvre est identique à celle de l'activité productrice, sauf dans un cas : l'activité "Génie Biomédical". Pour cette activité, l'unité d'œuvre est le K€ d'actif brut d'équipement biomédical. Au titre de la consommation du Génie Biomédical par les différentes activités, il a été jugé plus pertinent d'utiliser, comme clé de ventilation, soit le nombre d'intervention soit le nombre d'heures travaillées.

Le déversement des charges induites s'effectue dans un ordre précis :

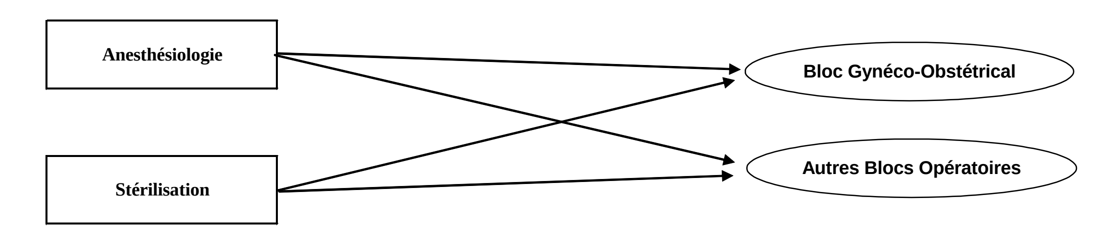
1) l'activité "Génie Biomédical" est l'activité qui se déverse en première car elle est utilisée par de nombreuses activités. Il faut donc d'abord calculer son coût en premier pour pouvoir la répartir sur l'ensemble des autres activités (y compris les activités du champ clinique).
2) Déverser le total des charges de l'activité "Génie biomédical" sur les autres activités au prorata de leur consommation (via la clé de ventilation).

1 ère étape et 2ème étape : Calculer le coût du Génie Biomédical et le ventiler.



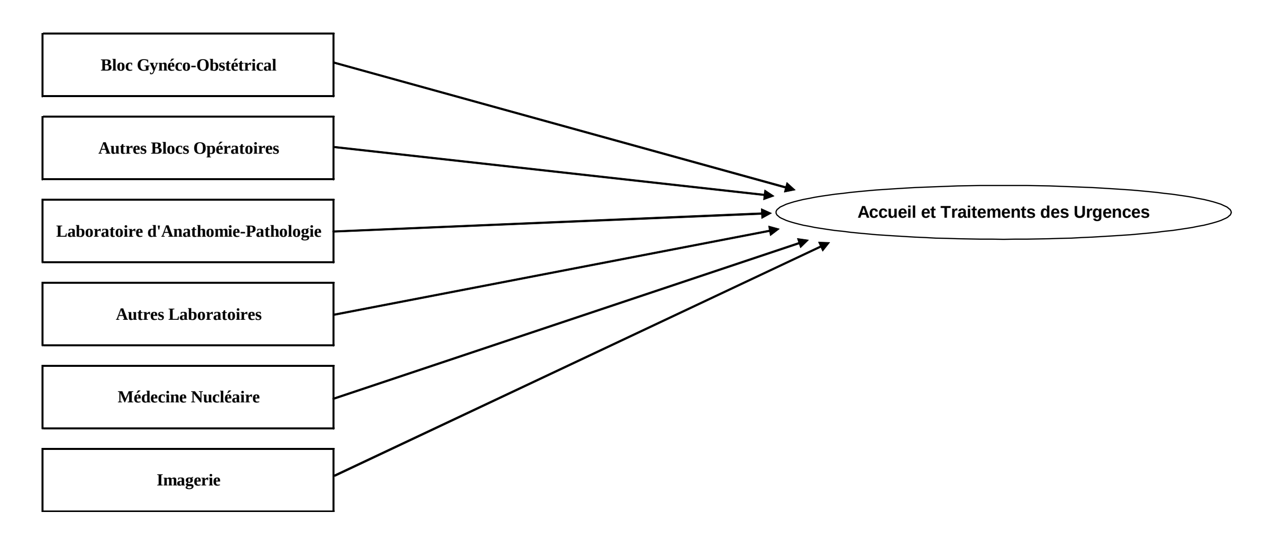
3) Après avoir déverser le Génie Biomédical, les 2 activités qui doivent suivre sont : l'anesthésiologie et la Stérilisation. Elles sont consommées et donc déversées sur les 2 fiches de Blocs (Bloc Gynéco-Obstétrical et les Blocs Autres).

3ème étape : Ventiler les charges d'anesthésie et de stérilisation sur le Bloc Obstétrical et sur les Autres blocs Opératoires.



4) Enfin, le coût de l'activité "Accueil et traitement des urgences" sera calculé avec le déversement en charges induites (via leur consommation) des charges des 2 fiches de Laboratoires, des 2 fiches de Blocs ainsi que des 2 fiches d'Imagerie.

4ème étape : Ventiler Bloc Obstétrical, Blocs Autres, Laboratoire d'Ana-pathologie, Autres laboratoires, Médecine Nucléaire et Imagerie sur les Urgences



3.4 Les produits déductibles

De manière spécifique, le coût par activités a pour finalité essentielle les coûts bruts de production :
« A une production globale est rapportée la totalité des charges de l'activité ».

Ce principe de non-déductibilité des produits connaît deux exceptions :

3.4.1 Exception n°1 : Annulation de charges

Ainsi sont toujours déduites les recettes enregistrées sur les comptes de produits suivants :

7071 Rétrocessions de médicaments (en "Pharmacie" mais hors marge)
7084 Mise à disposition de Personnel facturée (en "Services administratifs liés au Personnel")
71 Production stockée (en "Entretien et Maintenance")
72 Production immobilisée (en "Entretien et Maintenance")
7474 Fond pour l'emploi hospitalier (FEH) (en déduction de toutes les SA concernées)
7476 FMESPP (en déduction de toutes les SA concernées)
7484 Aide forfaitaire à l'apprentissage (en déduction de toutes les SA concernées)
7541 Formation professionnel (en déduction de toutes les SA concernées)
7548 Autres Remboursements de frais (en déduction de toutes les SA concernées)
758 Autres produits divers de gestion courante (ex : le FNAL) (en déduction de toutes les SA concernées)
772 Produits sur exercices antérieurs (en déduction de toutes les SA concernées) si et seulement si le produit est lui-même déductible par nature

3.4.2 Exception n°2 : Prises en compte de recettes, car pas d'activité correspondante

Ainsi, les recettes de co-utilisation d'un scanner par exemple sont déduites. A contrario, des recettes de l'activité libérale des praticiens hospitaliers inclues dans les unités d'œuvre ne seront pas déduites.

Ces remboursements de co-utilisation d'équipements lourds (compte 7543) ne peuvent concerner que les activités Blocs (pour le lithotripteur), l'Imagerie (pour Scanner et IRM), la Médecine Nucléaire (pour le TEP) et la Radiothérapie (pour Scanner et IRM).

A partir de ces règles, ne sont donc pas déduits, par exemple :

- Recettes des Repas fournis à l'extérieur : l'ensemble des dépenses de Restauration est rapporté au nombre total de repas; l'unité d'œuvre est identique quel que soit le destinataire de la prestation, l'établissement ou un tiers. Dans ce cas, on ne déduit pas les produits correspondants à l'activité Restauration.

- Examens effectués pour l'extérieur : on rapporte l'ensemble des dépenses des laboratoires au nombre total de lettres-clés (B) et on ne déduit pas les recettes correspondantes à l'activité Laboratoire.

4. Fiches de saisie et fiches d'analyse d'écart

4.1 Les conditions préalables

L'établissement doit mettre en œuvre une Comptabilité Analytique en conformité avec le découpage et les règles d'affectation précisées dans le tronc commun du Guide Méthodologique.

A l'aide d'une fiche de saisie garante de l'homogénéité des affectations, l'hôpital a la possibilité de comparer ses coûts de production à un échantillon national (Fiches Normalisées d'Analyse d'Ecart).

Les résultats de l'échantillon national sont publiés annuellement dans un rapport diffusé par la Direction Générale de l'Offre de Soins.

Si l'établissement souhaite participer à la Base d'Angers, il devra prendre contact avec la Direction de l'Analyse de Gestion du CHU d'Angers.

4.2 La fiche de saisie standardisée

Pour chaque activité, la Fiche de Saisie Standardisée comprend :

4.2.1 Un premier volet dit "Qualitatif" comprenant :

- une définition précise de l'activité
- des remarques complémentaires sur le périmètre de l'activité, des charges à inclure et exclure, sur le personnel à prendre en compte…
- la description sommaire de l'activité, avec une double finalité :
    - des questions sur la nature de l'activité (interne ou sous-traitant), le contenu de l'activité et les moyens matériels de l'activité,
    - ces éléments permettant d'affiner l'échantillon et de produire des ratios sur ces données qualitatives.
- les effectifs (en ETP moyen annuel rémunéré) par type de personnel
- la ou les unités d'œuvre (avec des définitions précises de l'unité d'œuvre utilisée)

4.2.2 Un second volet dit "Financier" comprenant :

L'ensemble des charges et produits imputables à l'activité. On retrouve donc, par numéro et libellé :
- les charges incorporables directes
- les charges supplétives
- les charges induites
- les produits déductibles
- le nombre d'unité d'œuvre
- le coût de l'unité d'œuvre c'est à dire le total des charges moins les produits divisé par le nombre d'unité d'œuvre.
- des observations éventuelles possibles de l'établissement.

4.3 La fiche normalisée d'analyse des écarts

La constatation d'un coût unitaire, de l'établissement, à l'extérieur de l'intervalle de confiance de l'échantillon est le critère qui permet de sélectionner les activités qui doivent faire l'objet d'un suivi prioritaire.

Trois types de fiches de résultats sont fournis. Une première présentation selon un ordre correspondant à la nature des charges, qui est celle qui découle normalement d'un recueil comptable des informations. Une seconde présentation, qualifiée d'économique, qui adopte une optique de contrôle de gestion et qui classe les comptes par nature de charges par ordre croissant de la consommation des moyens. Et enfin, une présentation agrégée regroupant les charges soit par nature de comptes soit par type de charges.

4.3.1 Présentation par nature de charges (cf. exemple page suivante et définitions en page 19)

4.3.1.1 Les colonnes :

Pour chaque activité, les colonnes comprennent les informations suivantes :

- colonne 1 : le libellé des comptes par nature.

- colonne 2 : les informations relatives à l'établissement qu'il a rempli s'il souhaite se comparer à l'échantillon et qui comprend deux éléments :
  * sous-colonne "total" qui est le montant en euros de chaque charge,
  * sous-colonne "coût de l'unité d'œuvre" qui est le montant précédent divisé par le total des unités d'œuvre de l'activité considérée dans l'Etablissement,

- colonne 3 : les informations relatives à l'échantillon des Hôpitaux ayant alimenté la base de données, cette colonne comprend :
  * la moyenne de l'échantillon pour chaque compte ou groupe de comptes,
  * l'écart-type de l'échantillon,
  * le coefficient de variation de l'échantillon qui est égal à l'écart-type divisé par la moyenne,
  * la borne supérieure de cet intervalle, un"*" devant le chiffre de chaque borne de l'intervalle de confiance signale qu'il n'est pas statistiquement significatif (cas ou le coefficient de variation est égal ou supérieur à 0.30),
  * le nombre d'observations nécessaire au calcul précédent qui est différent selon les comptes, les hôpitaux de l'échantillon pouvant avoir des natures de charges différentes.

4.3.1.2 Les lignes :

Les lignes correspondent soit à des charges élémentaires par nature, soit à des regroupements de ces charges. A noter que pour les charges de Personnel, les différents modes de calcul des charges de Personnel sont possibles. Sur la ligne "U.O." de la colonne de l'échantillon, c'est la moyenne des unités d'œuvre de l'ensemble des établissements qui est indiqué.

EXEMPLE FICTIF DE FICHE D'ANALYSE DES ECARTS

ACTIVITE RESTAURATION hors BIBERONNERIE

Unités d'oeuvre : Nb de repas

Présentation par Nature de Charges

Comparaison à tous les établissements de l'échantillon

COMPTES	Hôpital X TOTAL	Hôpital X COUT DE L'UO	ECHANTILLON (Coût de l'unité d'œuvre) MOYENNE	ECART-TYPE	COEF VAR.	INTERVALLE INF.	INTERVALLE SUP.	NB OBS
PERSONNEL NON MÉDICAL	3 364 046,860	2,852	2,444	0,702	0,287	1,069	3,819	163
PERSONNEL EMPLOIS AIDÉS	8 738,580	0,007	0,055	0,052	0,951 *	0,000	0,157	96
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	**3 372 785,440**	**2,860**	**2,477**	**0,704**	**0,284**	**1,096**	**3,857**	**163**
ALIMENTATION STOCKABLE ET NON STOCKABLE	2 918 021,040	2,474	2,014	0,734	0,365 *	0,574	3,453	162
COMBUSTIBLES (FUEL)			0,011	0,013	1,178 *	0,000	0,036	44
PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE DÉSINFECTION	8 039,700	0,007	0,035	0,024	0,687 *	0,000	0,083	155
PETIT MATÉRIEL HÔTELIER	35 917,130	0,031	0,095	0,086	0,908 *	0,000	0,263	156
USAGE UNIQUE UTILISÉ PAR LA RESTAURATION (BLOUSE, SUR-BLOUSE, CHARLOTTE)			0,008	0,015	2,012 *	0,000	0,038	127
AUTRES FOURNITURES HÔTELIÈRES			0,032	0,054	1,672 *	0,000	0,137	85
AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES			0,035	0,066	1,878 *	0,000	0,164	27
EAU ET ASSAINISSEMENT			0,022	0,023	1,019 *	0,000	0,066	107
ENERGIE ET ÉLECTRICITÉ			0,063	0,055	0,879 *	0,000	0,171	105
AUTRES FOURNITURES NON STOCHABLES (GAZ)			0,031	0,033	1,076 *	0,000	0,096	62
PETIT MATÉRIEL HÔTELIER STOCKÉ			0,017	0,038	2,213 *	0,000	0,091	69
AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	212 903,080	** 0,181	0,026	0,061	2,314 *	0,000	0,146	31
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	2 124,250	0,002	0,015	0,047	3,100 *	0,000	0,108	90
CRÉDIT-BAIL MOBILIER - AUTRES			0,003	.	.	.	.	1
LOCATIONS MOBILIÈRES À CARACTÈRE NON MÉDICAL - EQUIPEMENTS			0,008	0,014	1,837 *	0,000	0,034	48
LOCATIONS MOBILIÈRES À CARACTÈRE NON MÉDICAL - AUTRES	6 939,830	0,006	0,009	0,012	1,299 *	0,000	0,033	39
ENTRETIEN DU LOGICIEL DE PRODUCTION ET/OU DE PRISE DE COMMANDE			0,007	0,019	2,841 *	0,000	0,044	20
MAINTENANCE DU LOGICIEL DE PRODUCTION ET/OU DE PRISE DE COMMANDE			0,013	0,027	2,083 *	0,000	0,066	83
PERSONNEL EXTÉRIEUR			0,133	0,228	1,718 *	0,000	0,579	17
ALIMENTATION À L'EXTÉRIEUR (SOUS-TRAITANCE)			1,953	2,306	1,181 *	0,000	6,472	47
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	14 769,840	0,013	0,022	0,043	1,941 *	0,000	0,106	139
DOTATION AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	68 330,420	0,058	0,122	0,083	0,682 *	0,000	0,285	159
DOTATION AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 381,430	0,005	0,013	0,026	1,990 *	0,000	0,064	39
TOTAL CHARGES DIVERSES	**3 272 426,720**	**2,775**	**2,974**	**0,990**	**0,333 ***	**1,034**	**4,913**	**163**
TOTAL BRUT	**6 645 212,160**	**5,634**	**5,450**	**0,898**	**0,165**	**3,690**	**7,211**	**163**
REMBOURSEMENTS SUR RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL NON MÉDICAL	5 228,010	0,004	0,024	0,042	1,766 *	0,000	0,106	134
REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET PRÉVOYANCE			0,005	0,011	2,228 *	0,000	0,026	19
REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES			0,002	0,004	1,672 *	0,000	0,010	5
REMBOURSEMENTS DE FRAIS POUR PERSONNEL EMPLOIS AIDÉS			0,031	0,030	0,953 *	0,000	0,090	49
TOTAL PRODUITS DEDUCTIBLES	**5 228,010**	**0,004**	**0,034**	**0,045**	**1,324 ***	**0,000**	**0,121**	**143**
TOTAL NET	**6 639 984,150**	**5,630**	**5,421**	**0,897**	**0,166**	**3,663**	**7,179**	**163**
ENTRETIEN-MAINTENANCE INTERNE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION	30 080,790	0,026	0,046	0,051	1,094 *	0,000	0,145	114
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - AUTRES MATÉRIELS ET OUTILLAGES			0,039	0,038	0,979 *	0,000	0,113	116
MAINTENANCE - AUTRES			0,042	0,070	1,665 *	0,000	0,180	133
TOTAL CHARGES INDUITES	**30 080,790**	**0,026**	**0,100**	**0,092**	**0,918 ***	**0,000**	**0,279**	**154**
TOTAL GENERAL	**6 670 064,940**	**5,655**	**5,515**	**0,918**	**0,166**	**3,716**	**7,314**	**163**
Unités d'oeuvre : Nb de repas	1 179 448,000		767 855,160					

* Coefficient de variation supérieur à 0.300 donc l'intervalle de confiance est non significatif mais donné à titre indicatif.

** Chiffre à l'extérieur de l'intervalle de confiance

4.3.2 Présentation économique (cf. exemple page 17)

La présentation économique permet la détermination des comptes qui auront avantage à être suivis sur les tableaux de bord trimestriels ou mensuels, notamment en cas d'écarts importants.

Cette présentation reprend les éléments du tableau précédent mais en rangeant les lignes par ordre décroissant de l'importance du montant des charges. Afin d'avoir cette information, une colonne "%" a été ajoutée et permet le rangement par ordre décroissant. A noter que cette colonne peut représenter un ordre différent de la moyenne du coût unitaire qui est juste à droite. En effet, le pourcentage est obtenu en pondérant ce coût unitaire moyen par le nombre d'établissements fournissant la nature de charge considérée.

Un seuil au moins égal à 95% a été retenu pour ce regroupement par ordre décroissant, ces comptes sont ceux qui doivent être suivis en priorité.

Dans la colonne "Etablissement", la sous-colonne "Montant" a été supprimée et une sous-colonne "%" a été ajoutée.

EXEMPLE FICTIF DE FICHE D'ANALYSE DES ECARTS

ACTIVITE RESTAURATION hors BIBERONNERIE

Unités d'oeuvre : Nb de repas

Présentation Economique

Comparaison à tous les établissements de l'échantillon

COMPTES	Hôpital X		ECHANTILLON (Coût de l'unité d'œuvre)						
	%	COUT DE L'UO	%	MOYENNE	ECART-TYPE	COEF. VAR.	INTERVALLE INF.	INTERVALLE SUP.	NB OBS
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	50,57%	2,860	44,91%	2,476	0,704	0,284	1,096	3,857	163
ALIMENTATION STOCKABLE ET NON STOCKABLE	43,75%	2,474	36,29%	2,013	0,734	0,365 *	0,574	3,453	162
ALIMENTATION À L'EXTÉRIEUR (SOUS-TRAITANCE)			10,21%	1,953	2,306	1,181 *	0,000	6,472	47
DOTATION AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1,02%	0,058	2,16%	0,122	0,083	0,682 *	0,000	0,285	159
PETIT MATÉRIEL HÔTELIER	0,54%	0,031	1,64%	0,095	0,086	0,908 *	0,000	0,263	156
			95,20%						
ENERGIE ET ÉLECTRICITÉ			0,73%	0,063	0,055	0,879 *	0,000	0,171	105
MAINTENANCE - AUTRES			0,63%	0,042	0,070	1,665 *	0,000	0,180	133
PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE DÉSINFECTION	0,12%	0,007	0,61%	0,035	0,024	0,687 *	0,000	0,083	155
ENTRETIEN-MAINTENANCE INTERNE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION	0,45%	0,026	0,59%	0,046	0,051	1,094 *	0,000	0,145	114
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - AUTRES MATÉRIELS ET OUTILLAGES			0,50%	0,039	0,038	0,979 *	0,000	0,113	116
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	0,22%	0,013	0,34%	0,022	0,043	1,941 *	0,000	0,106	139
AUTRES FOURNITURES HÔTELIÈRES			0,30%	0,032	0,054	1,672 *	0,000	0,137	85
EAU ET ASSAINISSEMENT			0,26%	0,022	0,023	1,019 *	0,000	0,066	107
PERSONNEL EXTÉRIEUR			0,25%	0,133	0,228	1,718 *	0,000	0,579	17
AUTRES FOURNITURES NON STOCHABLES (GAZ)			0,21%	0,031	0,033	1,076 *	0,000	0,096	62
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	0,03%	0,002	0,15%	0,015	0,047	3,100 *	0,000	0,108	90
PETIT MATÉRIEL HÔTELIER STOCKÉ			0,13%	0,017	0,038	2,213 *	0,000	0,091	69
MAINTENANCE DU LOGICIEL DE PRODUCTION ET/OU DE PRISE DE COMMANDE			0,12%	0,013	0,027	2,083 *	0,000	0,066	83
USAGE UNIQUE (LINGE) UTILISÉ PAR LA RESTAURATION (BLOUSE, SUR-BLOUSE, CHARLOTTE)			0,11%	0,008	0,015	2,012 *	0,000	0,038	127
AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES			0,11%	0,035	0,066	1,878 *	0,000	0,164	27
AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	3,19% **	0,181	0,09%	0,026	0,061	2,314 *	0,000	0,146	31
DOTATION AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,08%	0,005	0,06%	0,013	0,026	1,990 *	0,000	0,064	39
COMBUSTIBLES (FUEL)			0,05%	0,011	0,013	1,177 *	0,000	0,036	44
LOCATIONS MOBILIÈRES À CARACTÈRE NON MÉDICAL - AUTRES	0,10%	0,006	0,04%	0,009	0,012	1,299 *	0,000	0,033	39
LOCATIONS MOBILIÈRES À CARACTÈRE NON MÉDICAL - EQUIPEMENTS			0,04%	0,007	0,014	1,837 *	0,000	0,034	48
ENTRETIEN DU LOGICIEL DE PRODUCTION ET/OU DE PRISE DE COMMANDE			0,01%	0,007	0,019	2,841 *	0,000	0,044	20
CRÉDIT-BAIL MOBILIER - AUTRES			0,00%	0,003	.	.	.	.	1
REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES			0,00%	0,002	0,004	1,672 *	0,000	0,010	5
REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET PRÉVOYANCE			-0,01%	0,005	0,011	2,228 *	0,000	0,026	19
REMBOURSEMENTS DE FRAIS POUR PERSONNEL EMPLOIS AIDÉS			-0,17%	0,031	0,030	0,953 *	0,000	0,090	49
REMBOURSEMENTS SUR RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL NON MÉDICAL	-0,08%	0,004	-0,35%	0,024	0,042	1,766 *	0,000	0,106	134
TOTAL GENERAL	**100%**	**5,655**	**100%**	**5,515**	**0,918**	**0,166**	**3,716**	**7,314**	**163**

* Coefficient de variation supérieur à 0.300 donc l'intervalle de confiance est non significatif mais donné à titre indicatif.

** Chiffre à l'extérieur de l'intervalle de confiance

4.3.3 Présentation agrégée des Résultats (cf. exemple)

Cette dernière présentation contient deux tableaux.

4.3.3.1 Le premier tableau :

Il est issu de la Présentation par nature de charges.
Des regroupements des lignes de comptes sont effectués soit par nature de Comptes (ex : Amortissements) soit par des dépenses de nature proche (ex : Eau-Energie-Combustibles).

Il ne reprend de la présentation par nature de charges que les colonnes suivantes :

- Pour l'établissement : Coût par UO.
- Pour l'Echantillon : Moyenne, Intervalle Inférieur et Intervalle Supérieur.

Il rajoute trois autres informations statistiques : Médiane, Quartile Inférieur et Quartile Supérieur.

Cela permet à l'établissement de se situer plus précisément dans l'échantillon.

4.3.3.2 Le second tableau :

Il présente par catégorie d'établissement, le nombre d'hôpitaux ayant renseigné l'activité, la moyenne des UO produites et le coût moyen de ces établissements.

ACTIVITE RESTAURATION hors BIBERONNERIE

Unités d'oeuvre : Nb de repas

Présentation Agrégée

Comparaison à tous les établissements de l'échantillon

	Hôpital X	ECHANTILLON (Coût de l'unité d'œuvre)					
REGROUPEMENT DE COMPTES	COUT DE L'UO	MOYENNE	MEDIANE	INTERVALLE		QUARTILES	
				INF.	SUP.	1er	3éme
PERSONNEL	2,860	2,477	2,467	1,096	3,857	2,159	2,968
ALIMENTATION	2,474	2,014	2,172	0,574	3,453	1,897	2,415
EAU-ENERGIE-COMBUSTIBLES		0,088	0,080	0,000	0,226	0,039	0,114
AMORTISSEMENTS	0,063	0,124	0,097	0,000	0,287	0,067	0,165
AUTRES CHARGES DIRECTES	0,238	0,781	0,239	0,000	3,700	0,181	0,381
CHARGES INDUITES	0,026	0,100	0,085	0,000	0,279	0,044	0,130
REMBOURSEMENTS FRAIS DE PERSONNEL	0,004	0,034	0,017	0,000	0,121	0,006	0,044
TOTAL GENERAL	**5,655**	**5,515**	**5,438**	**3,716**	**7,314**	**4,843**	**6,041**
UNITÉS D'OEUVRE : NB DE REPAS	1 179 448,00	767 855,16	583 548,00				

** Chiffre à l'extérieur de l'intervalle de confiance

Répartition des Etablissements par Catégorie

Catégorie	Nombre	Moyenne UO	Coût Moyen
CH	116	577 136,37	5,460
CHS	20	521 385,70	5,349
CHU	24	1 948 858,00	5,846
PSPH	3	337 422,00	6,072
TOTAL	**163**	**767 855,16**	**5,515**

4.3.4 Explication des Calculs statistiques

4.3.4.1. La Moyenne pondérée :

Ce type de moyenne est retenu car il permet d'exprimer le coût unitaire moyen pour chaque poste de dépense en fonction du nombre d'établissements ayant renseigné le compte. **La finalité est de comparer les structures de coût et pas seulement un coût total.**

Exemple : Restauration – Echantillon de 163 établissements.

Sur ces 163 établissements, 47 sont en sous-traitance (compte 6282). La moyenne de coût de sous-traitance sera calculée sur les 47 établissements et non sur 163.
Ainsi, un établissement sous-traitant sa restauration et ayant accès à l'échantillon pourra se comparer à ce coût moyen réel.

Seule une analyse par structure de coûts et donc en fonction de moyenne liée au nombre d'observations de chaque compte permet une interprétation opérationnelle.

4.3.4.2. L'Ecart-type :

C'est un aperçu de la dispersion des coûts unitaires des établissements étudiés.
Si la valeur de l'écart-type est élevée, cela veut dire :

- soit que les coûts de l'unité d'oeuvre sont dispersés (peu de similitudes)
- soit qu'il existe des coûts d'Unité d'Oeuvre très différents

Il se calcule de la manière suivante : √Variance.

4.3.4.3. Le Coefficient de variation (CV) :

Il confirme l'écart-type en l'illustrant plus concrètement. Il est calculé ainsi : Ecart-type / moyenne.

CV < 0,1 ⇨ variabilité très faible (coûts unitaires très proches les uns des autres)
0,1 < CV < 0,5 ⇨ variabilité notable
CV > 0,5 ⇨ variabilité très forte

En règle générale si CV > 0,300 ⇨ Variabilité forte en dispersion

Dans notre exemple "Restauration", le coefficient de variation est de 0.166, il est donc considéré comme bon et on peut en déduire que les coûts des 163 établissements constituant l'échantillon sont homogènes.

4.3.4.4. L'Intervalle de confiance :

Dans la mesure où l'analyse est faite sur un échantillon d'établissements et non sur l'ensemble des établissements du territoire, il est intéressant de déterminer autour de la moyenne, une plage de valeurs probables.
Il s'agit d'un intervalle aléatoire (fourchette) ayant 95 % de chances de contenir la moyenne de l'ensemble des hôpitaux.
En application de la loi de Laplace-Gauss, l'intervalle est calculé de la manière suivante : Moyenne ± (1.96*Ecart-type).
Lorsque la borne inférieure de l'intervalle est négative, le coût est ramené à 0.

Exemple :
- Coût moyen de la restauration = 5.655 € (Echantillon : 163 Établissements)
- Intervalle (3.716 à 7.314)

La moyenne de l'ensemble des coûts unitaires des hôpitaux a 95 % de probabilité de se situer entre 3.716 € et 7.314 €.

4.3.4.5. La Médiane :

La médiane est la valeur qui partage l'échantillon étudié en 2 sous-groupes de même effectif chacun. Il y a donc 50% des établissements qui ont des coûts inférieurs ou égaux à la médiane et 50 % qui ont des coûts supérieurs ou égaux à la médiane.

La médiane de l'ensemble des coûts unitaires des 163 hôpitaux est à 5.438 € et c'est l'établissement qui a le 82ème coût. Il y a donc 81 hôpitaux qui ont un coût inférieur à 5.438 € et 81 autres qui ont un coût supérieur à 5.438 €.

4.3.4.6. Les Quartiles 1er et 3ème :

Ce sont les valeurs qui se situent à 25% de l'échantillon pour le Quartile 1er et à 75 % de l'échantillon pour le Quartile 3ème. Il y a donc 25% des établissements qui ont une valeur inférieure au quartile 1 et 25% des établissements qui ont une valeur supérieure au quartile 3.

Le Quartile 1er de l'ensemble des coûts unitaires des 163 hôpitaux est à 4.843 € et le Quartile 3ème est à 6.041 €. Il y a donc 41 hôpitaux qui ont un coût inférieur à 4.843 € et 41 autres qui ont un coût supérieur à 6.041 €.

4.4 *Mode d'emploi des fiches*

Pour chacune des activités, l'Etablissement devra suivre les trois étapes suivantes :

1) Remplir la fiche de saisie des informations de base qui se trouve en Annexe via des fichiers demandés au CHU d'Angers.

2) Adresser au CHU d'Angers, Gestionnaire de la Base de Données, ses fichiers de saisie pour validation et traitement statistique.

3) Procéder à l'analyse de ses résultats, une fois ceux-ci reçus.

5. Le Tableau des affectations comptables par activité

Les Tableaux ci-après reprennent sous une forme synthétique les règles d'affectation des charges décrites dans le PCS et la partie 3 de ce guide concernant la Base d'Angers.

En lignes figurent les comptes de charges et en colonnes les SA d'affectation (niveaux 2, 3 ou 4).

Dans la fonction "Gestion Générale, Logistique et Formation", les 4 dernières colonnes représentent des sous-activités d'une activité principale définie dans une colonne précédente.
Vous pouvez donc retrouver dans les cellules de ces colonnes, une même annotation d'affectation que l'activité principale.

Glossaire des annotations que vous retrouvez dans les cellules :

X : Affectation de la charge consommée (= montant du compte) pour chaque activité concernée.

Tot : Affectation de la totalité du compte sur l'activité concernée, quelque soit sa consommation.

Ex 626.3 "Affranchissements" : l'ensemble du compte va sur l'activité "Gestion Economique" même si vous avez des montants sur d'autres activités.

Ex 617 "Etudes et recherches" : l'ensemble du compte va sur l'activité "Direction Générale" même si vous avez des montants sur d'autres activités.

Solde : l'ensemble du compte va dans l'activité concernée Sauf la part du compte, consommée, devant être affectée dans une ou plusieurs activités.

ex 94263 "Fournitures d'ateliers" : la consommation de la Restauration va en Restauration, celle de la Blanchisserie en Blanchisserie, celle du Génie Biomédical en Génie Biomédical et tout le reste du compte quelque soit son affectation va en Entretien et Maintenance.

Ex 615258 "Entretien et réparation - Autres matériels et outillages" : il faut isoler les consommations de chaque section de LGG et tout le reste du compte quelque soit son affectation va en "Entretien et Maintenance".

Fonction / Compte / Activité		GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
		DIREC. GENER.	FINAN.- COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.- MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens	Garage	Transp. Motorisé des patients	Cuisines	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
														Sous-activités d'une activité principale					
601.1					X														
601.2		X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
602.1					X														
602.2 sauf 60224-60225-60226					X														
602.24																			
602.25																			
602.26		Affectation exclusivement sur le champ Clinique																	
602.3												Tot					Tot		
602.61	Combustibles											X	X				X		Solde en Services Hôteliers
	Carburants								Solde					Solde		X			
602.62		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Solde en Services Hôteliers
602.63											Solde	X	X				X		
602.64					Solde	X													
602.65	Fourn. Bureau			Tot															
	Fourn. Infor.						Tot												
602.661				Périmés															
602.662		X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
602.663													Tot						
602.664				Périmés	X							X					X		
602.668		X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
602.68		X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
602.8		X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
606.1		Trait dans la SA "Services Hôteliers" non encore suivie dans la Base																	
606.21	Combustibles											X	X				X		Solde en Services Hôteliers
	Carburants								Solde					Solde		X			
606.22		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Solde en Services Hôteliers
606.23											Solde	X	X				X		
606.24					Solde	X													
606.25	Fourn. Bureau			Tot															
	Fourn. Infor.						Tot												

Fonction / Compte / Activité	GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
	DIREC. GENER.	FINAN.- COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.- MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens (Sous-activités d'une activité principale)	Garage (Sous-activités d'une activité principale)	Transp. Motorisé des patients (Sous-activités d'une activité principale)	Cuisines (Sous-activités d'une activité principale)	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
606.261			Périmés															
606.262	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
606.263												Tot						
606.268	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
606.3											Tot					Tot		
606.6				X														
606.8	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
607.1				X														
607.2	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
611.11																		
611.12																		
611.13																		
611.18	Affectation exclusivement sur le champ Clinique																	
612.21				X		Solde												
612.22				X		Solde												
612.23				X														
612.28	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
612.31	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
613.151				X		Solde												
613.152				X														
613.153								Solde							Solde			
613.158				X														
613.251						Tot												
613.252	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
613.253								Solde					Solde		X			
613.258	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
615.151																		
615.152								Solde						Solde				
615.154						Tot												
615.161						Tot												
615.162																		
615.168																		

Fonction / Compte \ Activité	GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
	DIREC. GENER.	FINAN.-COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.-MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens	Garage	Transp. Motorisé des patients	Cuisines	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
													Sous-activités d'une activité principale					
615.22 (sf 615.228)										Tot								
615.228									Tot									
615.251	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
615.252								Tot						Tot				
615.253										Tot								
615.254						Tot												
615.258	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
615.261						Tot												
615.268	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
616.1	Tot																	
616.2	Tot																	
616.3								Solde					Solde		X			
616.5	Tot																	
616.6	Tot																	
616.7				Tot														
616.81				Tot														
616.88	Tot																	
617	Tot																	
618	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
621	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
622 sauf 622.3	Tot																	
622.3	X			X	X		X										X	
623	Tot																	
624 sauf 624.3 et 624.5								Tot					Tot					
624.3								Solde							Solde			
624.5								Solde							Solde			
625 sauf 625.7				Tot														
625.7	Tot																	
626.1						Tot												
626.3			Tot															
626.5						Tot												

Fonction / Compte / Activité	GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
	DIREC. GENER.	FINAN.- COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.- MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens	Garage	Transp. Motorisé des patients	Cuisines	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
													Sous-activités d'une activité principale					
627		Tot																
628.1												Tot						
628.2											Tot					Tot		
628.3	Irait en totalité dans la SA "Nettoyage" mais activité non suivie dans la Base pour l'instant.																	
628.4						Tot												
628.5				Solde	X													
628.6	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
628.8	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
631	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
633	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
635.11		Tot																
635.14		Tot																
635.3		Tot																
635.4		Tot																
635.8		Tot																
637		Tot																
641	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
642	X			X	X		X										X	
645.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
645.2	X			X	X		X										X	
647.1 (sauf 647.15)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
647.15				Tot														
647.2 (sauf 647.25)	X			X	X		X										X	
647.25				Tot														
648 sauf 648.1 et 648.2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
648.1					Tot													
648.2					Tot													
651						Tot												
652	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
654		Tot																
657	Solde			X	X													

Fonction / Compte \ Activité	GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
	DIREC. GENER.	FINAN.- COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.- MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens (Sous-activités d'une activité principale)	Garage (Sous-activités d'une activité principale)	Transp. Motorisé des patients (Sous-activités d'une activité principale)	Cuisines (Sous-activités d'une activité principale)	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
658 sauf 658.1 et 658.5	Tot																	
658.1					Tot													
658.5	NON INCORPORABLE																	
672.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
672.2				X														
672.3		Tot																
672.8		Tot																
681.113	Tot																	
681.115						Tot												
681.118	Tot																	
681.1251 (médicaux)				X														
681.1252 (non médicaux)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
681.1281										Tot								
681.1282								Solde					Solde		X			
681.1283 Mat. Bureau			Tot															
681.1283 Mat. Inform.						Tot												
681.1284										Tot								
681.1288	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	
681.2		Tot																

Fonction / Compte \ Activité	GESTION GENERALE et LOGISTIQUE																F.E.R.S.	
	DIREC. GENER.	FINAN.-COMPT.	GEST. ECONO.	SERV. ADMIN. LIES AU PERS.	GEST. MALAD.	DIREC. SYST. INFOR.	DIM	TRANSP.	ENT. JARDIN	ENT.-MAINT. Hors Jardins	RESTAU. Hors Biberonnerie	BLANC.	Transp. Personnel et de Biens	Garage	Transp. Motorisé des patients	Cuisines	ECOLE et CENTRE de FORM.	Commentaires supplémentaires
													Sous-activités d'une activité principale					
609	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
619	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
629	X	X	Solde	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
631.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
633.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
641.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
642.9	X			X	X		X										X	
645.19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
645.29	X			X	X		X										X	
647.19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
647.29	X			X	X		X										X	
648.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
707.1																		
708.4				Tot														
71										Tot								
72										Tot								
747.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
747.6	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
748.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
754.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
754.3																		
754.8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
758	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
772	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

Fonction	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
Compte / Activité	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
6011	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6012																	
6021	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
602.2 sauf 60224-60225-60226	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X + (1)	X	X	X
602.24			X	X													
602.25							X	X									
602.26	Affectation exclusivement sur le champ Clinique <u>sauf les Détruits et Périmés en "Pharmacie"</u>																
602.3																	
602.61 Combustibles																	
602.61 Carburants		X															
602.62																	
602.63																	X
602.64																	
602.65																	
602.661																	
602.662																	
602.663																	
602.664	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
602.668																	
602.68																	
602.8																	
606.1	Irait dans la SA "Services Hôteliers" non encore suivie dans la Base																
606.21 Combustibles																	
606.21 Carburants		X															
606.22																	
606.23																	X
606.24																	
606.25																	

(1) : Rajouter à la consommation de la Pharmacie, les Détruits et Périmés des comptes concernés.

Fonction / Compte \ Activité	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
606.261																	
606.262																	
606.263																	
606.268																	
606.3																	
606.6	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
606.8																	
607.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
607.2																	
611.11										Tot							
611.12							X	Solde									
611.13			X	Solde													
611.18	Affectation exclusivement sur le champ Clinique																
612.21	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
612.22	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
612.23	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde (2)
612.28																	
612.31	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
613.151	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
613.152	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde (2)
613.153		X															
613.158	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde (2)
613.251																	
613.252																	
613.253		X															
613.258																	
615.151																	Tot
615.152		X															
615.154																	

Solde (2) : Après avoir enlevé la consommation des SA cliniques.

Fonction / Compte / Activité	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
615.161																	
615.162																	Tot
615.168																	Tot
615.22 (sf 615.228)																	
615.228																	
615.251																	
615.252																	
615.253																	
615.254																	
615.258																	
615.261																	
615.268																	
616.1																	
616.2																	
616.3		X															
616.5																	
616.6																	
616.7																	
616.81																	
616.88																	
617																	
618																	
621	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
622 sauf 622.3																	
622.3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
623																	
624 sauf 624.3 et 624.5																	
624.3		X															
624.5		X															

Fonction	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
Compte / Activité	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
625 sauf 625.7																	
625.7																	
626.1																	
626.3																	
626.5																	
627																	
628.1																	
628.2																	
628.3	Irait en totalité dans la SA "Nettoyage" mais activité non suivie dans la Base pour l'instant.																
628.4																	
628.5																	
628.6																	
628.8																	
631	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
633	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
635.11																	
635.14																	
635.3																	
635.4																	
635.8																	
637																	
641	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
642	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
645.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
645.2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
647.1 (sauf 647.15)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
647.15																	
647.2 (sauf 647.25)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
647.25																	

Fonction / Compte \ Activité	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
648 sauf 648.1 et 648.2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
648.1																	
648.2																	
651																	
652	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
654																	
657																	
658 sauf 658.1 et 658.5																	
658.1																	
658.5	NON INCORPORABLE																
672.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
672.2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
672.3																	
672.8																	
681.113																	
681.115																	
681.118																	
681.1251 (médicaux)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Solde (2)
681.1252 (non médicaux)																	
681.1281																	
681.1282		X															
681.1283 Mat. Bureau																	
Mat. Inform.																	
681.1284																	
681.1288																	
681.2																	

Fonction	MEDICO-TECHNIQUE											MIXTE		LOGISTIQUE MEDICALE			
Compte / Activité	URG.	SMUR	LABO. ANAT-PATH.	LABO. AUTRES	BLOC GYNECO-OBSTET.	BLOCS AUTRES	MEDEC. NUCLEA.	IMAGE. AUTRES	ANEST.	READAPT. REEDUC.	EXPLO. FONCT.	DIAL.	RADIOT.	PHARM.	STER.	SAMU	GENIE BIO.
609	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
619	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
629	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
631.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
633.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
641.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
642.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
645.19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
645.29	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
647.19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
647.29	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
648.9	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
707.1														X			
708.4																	
71																	
72																	
747.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
747.6	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
748.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
754.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
754.3					X	X	X	X					X				
754.8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
758	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
772	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

6. Les Fiches de saisie standardisées

Les 34 activités et sous-activités classées par numéro de SA et listées en pages 7 et 8 de ce document sont présentées dans cet ordre dans l'annexe.

Activités	N° de SA	Pages
Direction Générale	931.111	1-4
Finances-Comptabilité	931.112	5-8
Gestion Economique	931.113	9-12
Services administratifs liés au Personnel	931.12 hors 931.121.24	13-17
Accueil et Gestion des malades	931.13	18-21
Direction des Systèmes d'Information	931.14	22-27
Département ou Service d'Information Médicale	931.15	28-31
Transport de Personnel et Transport de Biens	931.165.1 + 931.165.2	32-35
Garage	931.166	36-39
Transport motorisé des patients (ambulance…) Hors SMUR	931.172	40-43
Transport motorisé (Personnel, Biens et patients) + Garage	931.165.1 + 931.165.2 + 931.166 + 931.172	44-47
Entretien des Jardins	931.183	48-50
Entretien et Maintenance (sauf Entretien des Jardins)	931.18 hors 931.183	51-54
Restauration hors Biberonnerie	931.3 hors 931.34	55-58
Cuisine (Préparation)	931.31	59-62
Blanchisserie	931.4	63-67
Urgences médico-chirurgicales	932.1	68-71
SMUR	932.2	72-75
Laboratoire d'Anatomie-Pathologie	932.32	76-79
Laboratoires Hors Laboratoire d'Anatomie-pathologie	932.3 hors 932.32	80-83
Bloc Gynéco-Obstétrical	932.43	84-87
Blocs opératoires Hors Bloc Gynéco-Obstétrical	932.4 hors 932.43	88-91
Médecine Nucléaire (in vivo)	932.53	92-95
Imagerie Hors Médecine nucléaire (in vivo)	932.5 hors 932.53	96-99
Anesthésiologie	932.6	100-103
Réadaptation et Rééducation	932.7	104-107
Explorations Fonctionnelles	932.8	108-111
Dialyse	933.1	112-115
Radiothérapie	933.2	116-119
Pharmacie	936.1	120-125
Stérilisation	936.2	126-129
SAMU	936.3	130-133
Génie Biomédical	936.4	134-137
Ecoles et Centre de Formation	937.1	138-141

